



SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF

SOCIÉTÉ ANONYME, À CAPITAL VARIABLE

SIÈGE SOCIAL : 24 rue de Clichy 75009 Paris

831 673 892 R.C.S. PARIS

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA SCIC LA MEDNUM DU 28 AVRIL**

2023

L'an deux mille vingt trois, le vendredi 28 avril à 09h30, les administrateurs de la SCIC La MedNum, société anonyme à capital variable, se sont réunis en Conseil d'Administration par visioconférence, sur convocation de la présidente Dorie Bruyas à l'effet de délibérer sur la révocation de son directeur général, Guilhem Pradalié.

Sont présents les administrateur.rice.s suivant.e.s de La MedNum :

- **Dorie Bruyas** (Directrice de l'association Fréquence Écoles) , au titre d'administratrice du collège des acteurs de la médiation numérique d'utilité sociale ;
- **Adrien Devos** (Directeur adjoint de l'Agence Alpine des Territoires), au titre d'administrateur du collège des acteurs publics territoriaux.
- **Garlann Nizon**, au titre d'administratrice du collège des médiateurs numériques et personnes physiques.
- **Joël Gombin** (Fondateur de Dataactivist), au titre d'administrateur du collège des affinitaires.
- **Didier Quercioli** (Administrateur délégué de la MGEN) , au titre d'administrateur du collège des acteurs de l'économie numérique.
- **Eglantine Dewitte** (Directrice générale des Assembleurs) au titre d'administratrice du collège des hubs territoriaux.

- **Khalid El Guerrouji** (Directeur des opérations à la Régie de Quartier Trélazé) , au titre d'administrateur du collège des bénéficiaires. N'ayant pu participer jusqu'à la fin du CA, il donne pouvoir à Dorie Bruyas.
- **Emmanuelle Roux** (Fondatrice du Chaudron.io) au titre d'administratrice du collège des acteurs de la médiation numérique d'utilité sociale .

Sont absents et excusés :

- **Clarisse Honoré**, au titre d'administratrice du collège des salariés. Elle a donné mandat à Didier Quercioli.

Sont également présents en qualité d'invité :

- **Guilhem Pradalié**, en qualité de dépositaire du mandat de Directeur Général.

Dorie Bruyas lance la réunion de CA en rappelant l'ordre du jour construit autour des difficultés financières de la Mednum, en deux points :

1. Vote des procès-verbaux du CA du 07 avril et du 20 avril par les membres du Conseil d'Administration, transmis le jeudi 27 avril par mail.
2. Face aux difficultés persistantes en ce qui concerne la gestion effectuée par la direction générale de la société, nous proposons de prendre toutes décisions qui s'imposent et le cas échéant de décider la révocation du directeur général, en la présence de Guilhem Pradalié, qui pourra présenter ses observations.

1/ Validation des PV

Les procès verbaux du 07 avril 23 et le compte-rendu de réunion du 20 avril 23 sont validés après relecture et sans réserve, à l'unanimité par les membres du CA. (présents et représentés)

2/Vote de la révocation

Face aux difficultés financières avérées, et aux désaccords entre les membres du CA et la direction générale en ce qui concerne les orientations à venir de la Mednum, il est demandé à Guilhem Pradalié, Directeur Général, en introduction de cette rencontre, de préciser ses intentions concernant les choix de gestion. Il confirme à cette occasion le désaccord avéré de stratégie à moyen terme. Il confirme ne pas souhaiter engager immédiatement de procédure de licenciement malgré les difficultés de trésorerie annoncées. Il soutient enfin que le CA a tort de vouloir s'engager dans une stratégie immédiate de réduction des coûts.

Suite à cette prise de parole, l'ensemble des membres du CA interviennent pour formuler leur inquiétude et l'incompréhension qui subsiste.

Dorie Bruyas annonce alors la soumission au vote de la révocation du mandat social du Directeur général, face à ce statu quo.

-> Didier Quercioli a le pouvoir de Clarisse Honoré, et déclare qu'elle vote contre.

-> Didier Quercioli, à son tour, s'abstient.

-> Les autres membres du CA se déclarent pour la révocation, à 7 voix sur 9.

Le mandat social de Guilhem Pradalié est donc révoqué, le 28 avril à 10h30. La séance est levée.

Dorie Bruyas, présidente de la Mednum.

Dorie Bruyas